

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES VILLE DE CERET

Date de convocation :
13/10/2022

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 5
Exprimés : 27

OBJET :

SERVICE PUBLIC

Marché de prestation de service de fourrière automobile

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le : 02/11/2022

Affiché le : 02/11/2022

Mis en ligne le : 02/11/2022

En l'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, M. PREHAM Anthony, M. PLANAS Pierre, M. BERTHELOT Stéphane, Mme CAPEILLE Sandrine, M. INGHAM John, M. PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme TORRENT Michèle, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration : Mme JUSTAFRE Stéphanie, adjointe, à Mme BRISSAUD Mina, conseillère municipale ; M. BORREILL Philippe, conseiller municipal, à M. COSTE Michel, Maire ; Mme BOURDIN Géraldine, conseillère municipale à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe ; Mme QUER Martine, conseillère municipale à Mme TORRENT Michèle, conseillère municipale, Mme BOISORIEUX Michèle, conseillère municipale, Mme DUNYACH Monique, Conseillère municipale.

Absents : M. REDONDO Simon, M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipaux

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine.

Monsieur Denis DUNYACH, adjoint délégué à la sécurité et à la vie quotidienne, précise à l'assemblée que le marché de la fourrière automobile arrive à son terme au 31/10/2022 et qu'il s'agissait d'une délégation de service public contractée avec le garage GRILLON.

Il informe le conseil municipal qu'un nouveau marché a été lancé le 30 juin 2022 avec une date de remise des offres pour le 14 septembre 2002 et que l'ouverture des plis a eu lieu le 15 septembre 2022

3 candidatures ont été reçues. Une candidature a été rejetée (qualification d'offre inappropriée) et 2 candidatures ont été étudiées.

Il ressort de l'analyse que l'offre économiquement la plus avantageuse, compte tenu des critères d'attribution est SUD DEPANNAGE 66 situé au 17 avenue Gay Lussac au Boulou.

Monsieur DUNYACH précise qu'il s'agit d'un marché de prestation de service et pas une DSP. Le marché débutera au 1^{er} novembre 2022 pour une durée de 4 ans.

Seuls les véhicules non restitués à leurs propriétaires seront facturés à la collectivité. Le tarif global forfaitaire par véhicule s'élève à 87,50 € HT soit 105 € TTC. En moyenne, il y a 20 véhicules non restitués, impact prévisionnel pour la collectivité de 2 100 € TTC.

REÇU LE :

02 NOV. 2022

SCHEFFNER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer un marché de prestation de service avec l'entreprise SUD DEPANNAGE 66 située au 17 avenue Gay Lussac au Boulou, pour la prestation de service de fourrière automobile.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire



Michel COSTE

Le Maire de CERET
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.